UGSEL VENDÉE

La Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique

Animation-formation pédagogique 2015/2016

Le dispositif d'animation-formation pédagogique pour l'année scolaire 2015/2016 à destination des écoles, proposé par l'UGSEL, veut favoriser l'enseignement et la pratique de l'EPS à l'école dans le respect des textes officiels.

Vous trouverez ci-dessous :

- Le dispositif pédagogique 2015/2016
- Des nouvelles propositions 2015/2016
- Les modalités d'accompagnement des professeurs des écoles
- Les modalités d'inscription aux différents services proposés.

1- Dispositif d'animation pédagogique

a. Planification des activités

Le dispositif mis en place à la rentrée 2011 se poursuit pour 2015/2016. Celui-ci prend en compte :

- La nécessité d'inscrire les propositions d'animations dans le cadre des textes officiels
- La possibilité d'aborder de manière plus approfondie les 4 compétences de l'EPS sur 4 années
- Une meilleure circulation du matériel et l'organisation de rencontres par secteurs géographiques
- La nécessité de maintenir les partenariats avec les comités sportifs en respectant les engagements pris et notre souhait commun de rassemblements

b. Accompagnement par l'éducateur sportif

Missions

- Communiquer des repères pédagogiques et didactiques
- Conduire la première séance du cycle d'activités
- Prévoir l'organisation éventuelle de rassemblements de secteur en collaboration avec les enseignants

Conditions pour les enseignants

- Se connecter au site internet de l'UGSEL et remplir le formulaire « **Interventions éducateur sportif** ». A réception de celui-ci, l'éducateur sportif prendra contact avec l'école pour planifier et organiser ce temps d'accompagnement.

c. Le partenariat avec des Comités Départementaux

Objectifs

- Communiquer des repères pédagogiques et didactiques
- Outiller les professeurs des écoles
- Conduire la ou les premières séances de l'activité

Conditions pour les enseignants

- Participer à la demi-journée d'animation-formation pédagogique
- Réserver le matériel du comité par le biais de l'UGSEL
- Informer l'UGSEL du ou des cycles mis en œuvre au cours de l'année, **avec l'UGSEL et/ou d'autres partenaires** (clubs de sport locaux notamment) à l'aide du formulaire « **Cycles d'activités** ».

d. Les matinées d'animation-formation

Elles sont programmées généralement le mercredi matin. Certaines dates sont déjà fixées, les autres dates ainsi que les lieux de ces formations seront confirmés en fonction des enseignants inscrits.
⇨ Voir formulaire **« Formations »** pour les inscriptions.

e. Dispositif « CLIS-Kinball » - année 2

Pour 2015/2016, 6 CLIS et deux classes partenaires vont bénéficier du dispositif suivant :

- Une **séquence de 6 à 8 séances** avec l'éducateur sportif
- Un **rassemblement départemental** des classes ayant bénéficié d'une séquence « Kinball ».

⇨ **L'UGSEL rencontrera les classes concernées lors de la réunion « Vie de CLIS » du 14 octobre.**

2- Location de matériel EPS

La location de matériel EPS se réalise par connexion au site internet grâce au code UGSEL de l'école. Nous vous demandons de bien vouloir faire votre demande de location via le formulaire « **Location de matériel** ». Nous vous rappelons également que la vérification du matériel est indispensable au maintien en bon état des kits ; c'est pourquoi nous vous informons que **les écoles qui n'auront pas rempli leurs fiches de vérification ne seront pas prioritaires lors de l'élaboration des plannings de location l'année suivante.**

3- Nouveautés 2015/2016

a. Tennis de table

L'UGSEL Vendée a signé une convention avec le Comité départemental de tennis de table. A partir de la rentrée 2015, les écoles peuvent ainsi bénéficier :

- D'une matinée d'animation-formation pédagogique (le 7 octobre)
- De la location de matériel
  - Un kit de raquettes et balles, pour une classe
  - **Nouveaux** : deux kits pour une approche de cette discipline avec des cycles 2 (mini-tables, raquettes, cerceaux, …)
- De la mise à disposition de séquences sur le site de l'UGSEL Vendée

Par ailleurs, en décembre 2015, au Vendéspace, se dérouleront les championnats du monde Juniors. Le Comité départemental et le Conseil départemental de la Vendée devraient donner la possibilité aux scolaires d'y assister, dans le cadre des propositions évènementielles pour lesquelles le Conseil départemental prend en charge le transport. Des informations seront directement adressées par ces instances.

b. Football : « Mon euro 2016 »

En juin 2016, la France accueille l'Euro de football. A cette occasion, un dispositif appelé « Mon Euro 2016 » est proposé aux scolaires. Le District de Vendée de football et l'UGSEL Vendée se sont associés pour l'organisation de celui-ci. Vous pouvez en prendre connaissance à partir de la circulaire jointe.

c. Course d'orientation en cycle 1 : « JEUX m'oriente »

La commission maternelle de l'UGSEL Vendée a élaboré un dispositif de 8 séances autour de la « course d'orientation » en cycle 1. Particularité de ce dispositif : la 8ème séance peut se dérouler dans les structures de jeux « Royal Kids » à La Roche sur Yon, « L'Ile aux Jeux » à Challans, Les Herbiers ou Cholet, avec qui l'UGSEL a établi un partenariat. Pour plus d'informations, consultez le dossier joint.

Les responsables UGSEL restent à votre disposition pour de plus amples précisions si nécessaire et vous souhaitent une bonne préparation de l'année scolaire 2015-2016.

Sportivement vôtre.

Stéphane BILLAUD, Directeur de l'UGSEL
Nicolas MÉRIAU, Chargé de mission, référent EPS et UGSEL
François VINCENDEAU, Éducateur sportif de l'UGSEL

Annexe 1

Planification des activités sur quatre années

Rotations				Références : programmes 2008			
				Compétences en EPS	Groupes d'activités	Activités	
2015/2016	**2016/2017**	**2017/2018**	**2018/2019**				
Nord	Ouest	Sud	Centre	**Compétence 1 : Réaliser une performance**	Activité athlétique	Athlétisme saut*, course*, lancer*	Volleyball Handball
Centre	Nord	Ouest	Sud	**Compétence 2 : Adapter ses déplacements à différents types d'environnement**	Activités de pleine nature	Course d'orientation*	Rugby Handball
						Randonnée	
					Activités de glisse et de roule	Rollers	
						Vélos, porters*	
Sud	Centre	Nord	Ouest	**Compétence 3 : Coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement**	Activités de coopération et d'opposition : les sports collectifs	Ultimate	Basket Handball
						Kinball*	
						Tchoukball	
						Hockey	
					Sports de raquettes	Badminton	
						Tennis de table	
						Tennis	
					Sports de combat	Lutte*	
Ouest	Sud	Centre	Nord	**Compétence 4 : Concevoir et réaliser des activités à visée expressive, artistique et esthétique**	Activités artistiques et gymniques	Expression corporelle*	Football Handball
						Gymnastique* Acrosport*	

*Activités également proposées au cycle 1

Cette répartition n'exclut pas la possibilité de pratiquer des activités relevant des autres secteurs.

Annexe 2

Les quatre secteurs des écoles

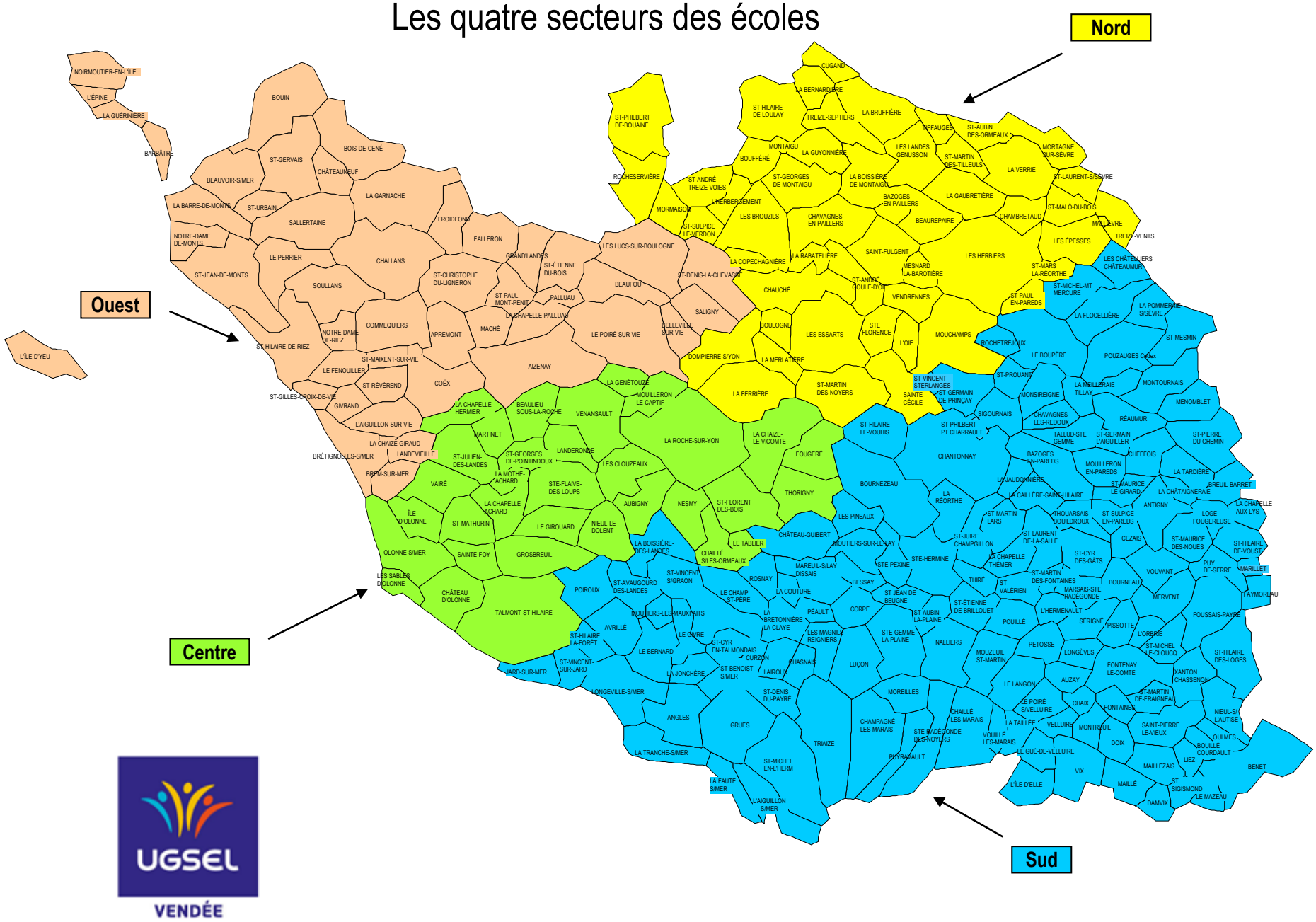

Conditions de réservation du matériel pédagogique

- Inscription obligatoire sur le site de l'UGSEL au plus tard le **vendredi 4 septembre 2015.** Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée.

- Pour faciliter une bonne circulation géographique du matériel, chaque école précisera sur ce formulaire d'inscription uniquement les **2 périodes de l'année qui ne l'intéressent pas** !

- 6 périodes de location sont établies ; La première période démarre le lundi 14 septembre 2015.
  Rappel : les écoles qui n'ont pas rempli leurs fiches de vérification l'année précédente ne sont pas prioritaires lors de l'élaboration des plannings.

- Les plannings seront adressés ensuite par e-mail aux écoles concernées pour vérification et confirmation.
  Ces plannings seront également consultables sur le site de l'UGSEL Vendée.
  A consulter régulièrement car il peut y avoir des changements en cours d'année.

- Chaque école qui bénéficie d'un prêt de matériel s'organise pour le récupérer à l'UGSEL à La Roche sur Yon ou dans l'école de stockage pour la période 1 et directement à l'école la précédant sur le planning, pour les autres périodes.

- A réception du matériel, chaque école doit compléter directement sur le site Internet de l'UGSEL la fiche de vérification, dans un délai d'une semaine. Pour cette procédure, se référer au mode d'emploi sur le site internet de l'UGSEL Vendée : www.ugsel.ddec85.org

- Bien veiller à respecter le bon état du matériel … Prévenir immédiatement par messagerie, le secrétariat de l'UGSEL si le matériel récupéré est en mauvais état !

- S'organiser entre écoles pour les transferts avant et après chaque cycle.

- S'acquitter de la facture de location **à réception de celle-ci.**

- Si exceptionnellement, après la diffusion du planning annuel, une école désire changer de période de location, elle doit impérativement prévenir l'UGSEL Vendée ainsi que l'école concernée par cette permutation.

- Les matériels Porteurs, Gymniques, Acti-rolls et Oxygène restent dans les dernières écoles inscrites au planning annuel. Les autres kits sont ramenés directement à l'UGSEL Vendée, à la fin de l'année scolaire.

- Les **6** périodes de location pour l'année scolaire 2015/2016

Période 1	Du lundi 14 septembre 2015 au vendredi 16 octobre 2015
Période 2	Du lundi 2 novembre 2015 au vendredi 4 décembre 2015
Période 3	Du lundi 7 décembre 2015 au vendredi 29 janvier 2016
Période 4	Du lundi 1er février 2016 au vendredi 25 mars 2016
Période 5	Du Mardi 29 mars 2016 au vendredi 20 mai 2016
Période 6	Du Lundi 23 mai 2016 au vendredi 1er juillet 2016